

Rencontre du collège élargi OSC-ITIE à l'hôtel Merina.

Le mardi 06 juin 2023, à 14h00 s'est tenue à l'hôtel Merina une séance de travail mobilisant les Organisations de la Société Civile et les medias impliqués dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. Cette séance de travail s'inscrit dans la dynamique déjà enclenchée par les OSC membres de la plateforme ITIE dans le contexte de préparation de la validation du Cameroun à l'ITIE en octobre 2023.



Photo d'ensemble.

La séance a débuté avec le mot de bienvenue du Modérateur (CRADEC) qui rappelle le contexte cette séance. Elle se situe sur le prolongement de la cérémonie de remise au Gouvernement du rapport sur transparence sur les bénéficiaires effectifs au Cameroun. Les membres du collège élargi des OSC-ITIE ont été invités, conformément à la résolution prise lors de la dernière rencontre du 23 mai, afin d'être mis à jour sur les conclusions des travaux de la dernière session du Comité ITIE et la perspective à la validation.

Il précise en rappel pour certains et à titre d'information pour d'autres, qu'une séance avait déjà été tenue au secrétariat permanent de l'ITIE a Bastos le 23 mai 2023 dans laquelle l'une des résolutions prises au sortir de ladite réunion était de tenir une nouvelle rencontre du collège élargi ou les membres siégeant au comité devraient communiquer avec les membres ne siégeant pas, ceci afin de consolider les liens entre les deux parties et ainsi réduire les écarts observés pour ensemble converger vers le même objectif qui est de préparer au mieux la validation du Cameroun.

Il était question durant cette rencontre, de faire une restitution aux OSC ne siégeant pas au comité, des résolutions et recommandations qui ont été adoptées lors de la double session du comité qui s'est tenu les 01 & 02 juin 2023, par la suite, de questionner, débattre, apprécier le niveau de transparence au sein du collège de la société civile mais également au sein du Cameroun dans l'enjeu de la validation en nous appuyant sur l'actualité du contexte camerounais et enfin, de déterminer les différentes axes sur lesquels la société civile devrait se pencher pour continuer à préparer au mieux la validation.

L'ordre du jour :

1. Présentation des résolutions arrêtées lors de la double session des 1^{er} et 2 juin 2023, du comité ;
2. Etat des lieux de la Transparence dans le secteur pétrolier au Cameroun ;
3. Elaboration d'une feuille de route ;
4. Conclusions, perspectives et divers.

Une fois l'ordre du jour ainsi décliné, un tour de table est fait afin que l'ensemble des participants déclinent leur identité et organisation qu'il représente ; il passe ensuite la parole aux uns et aux autres afin de recueillir des avis, des attentes et craintes quant à la tenue de la séance et la proposition d'ordre du jour. Il remercie par la même occasion le Dr. LIVINIUS pour sa présence et également par la même occasion Mr. MBARA TIPANE Cyrille coordonnateur exécutif du GAD pour sa proactivité et son implication pour les questions liées à l'ITIE.

Le Dr. LIVINIUS prend la parole et entame ses propos en s'excusant auprès des participants car il est engagé aux préparatifs relatifs à son départ pour la conférence internationale de l'ITIE prévue du 08 au 12 juin 2023 à Dakar.



Recommandations formulées par le Dr. LIVINIUS avant son départ.

Il a tenu à intervenir sur 03 axes principaux notamment : en formulant quelques recommandations à intégrer dans la feuille de route notamment la publication des activités que chaque OSC réalise en lien avec l'ITIE ; il évoque également la question sur la transparence et enfin se questionne sur les transferts infranationaux qui ne sont pas pris en compte par le décret d'application du Code Pétrolier récemment publié.

1. Présentation des résolutions arrêtées lors de la double session du comité ITIE

Cette section est présentée par le Secrétaire Technique de PWYP, membre du comité ITIE Cameroun Mr. Bernard DONGMO.

Les 01 & 02 juin s'est tenu une double session du comité, session à laquelle ont pris part l'ensemble des acteurs et membres du GMP. Durant cette session, il était question de préparer le rapport de conciliation de l'année 2021, mais aussi de porter un regard par rapport à la validation d'octobre. 03 grands points ont été abordés, il s'agit du rapport de cadrage, la présentation du plan de travail 2023 en vue de son adoption.

➤ **Le rapport de cadrage :**

Les éléments suivants ont été évoqués et traités par le comité :

- La définition du périmètre de la conciliation, c'est à dire les secteurs à couvrir dans le cadre de la conciliation ;
- Le seuil de matérialité qui a été évalué et fixé à 100 millions de FCFA ;
- Les entités à retenir dans le cadre de la mise en œuvre du rapport de conciliation ;
- La liste des flux, c'est-à-dire l'ensemble des revenus générés par l'exploitation minière et/ou pétrolière ;
- Le processus d'assurance, de certification des données recueillis;
- Les formulaires de déclaration qui seront proposées aux entreprises sélectionnées afin qu'ils répondent à un certain nombre de format ;
- Le calendrier des travaux qui a été arrêté ;
- Les risques encourus par rapport à la qualité du document produit ou au manque de certaines données ;
- L'étendue des structures présentes dans la conciliation dont 68 09 entreprises dans le secteur des hydrocarbures, 01 dans le secteur du transport, et 02 dans le secteur de la carrière ;
- 68 flux ont été retenus et vont intégrer le rapport, 03 régies financières dont la DGI, la DGD et la DGDC et 06 entreprises publiques ;
- La garantie et les prêts accordés par l'Etat à ce secteur ;
- La notion de propriété effective ;
- Les questions liées aux transferts infranationaux.

Tous ces éléments ont été examinés par le comité durant la première journée et ce sont les recommandations de toutes ces préoccupations qui constitueront le fil conducteur lors de l'élaboration du rapport 2021.

➤ **Le plan d'action 2023 :**

Durant la deuxième journée, le comité a :

- Validé et approuvé le Mini Plan d'urgence relatif à la validation ;

- procédé à la formation des candidats sur les outils de collecte des informations auprès des entités retenues ;
- rappelé les sanctions aux quelles le Cameroun devra répondre lors de sa validation.

Voilà présenté de façon très succincte l'étendue des travaux qui ont été réalisés lors de cette double session.

Mr SYLVANUS du SNJP prend par la suite la parole. Il commence ses propos en présentant le contexte de la validation du Cameroun. Le Cameroun qui a été déclaré pays conforme en 2007, est aujourd'hui sous pression à cause de ses deux précédents échecs lors de la mise en œuvre des mesures correctives qui lui avaient été assignées. Et dans sa perspective de valider celle à venir, le Secrétariat Permanent de l'ITIE Cameroun a soumis aux membres du comité, un mini plan d'urgence afin de remplir à toutes les exigences qui sont adressées dont celle relative à l'engagement. Une exigence majeure sur laquelle se fondera les notes des validateurs.

Il évoque le fait que les sessions convoquées sont minimales principalement dû au fait que uniquement deux autorités peuvent saisir une session générale du comité à savoir, le secrétariat permanent et le Ministre des Finances champion de l'ITIE réduisant ainsi la marge de manœuvre du processus. Il propose afin de réduire cet écart de mettre en place un secrétariat technique du comité.

Par la suite, il rappelle la suspension qui pèse sur le Cameroun si toute fois il ne remplit pas toutes les exigences qui lui sont adressées, la régularisation de la situation contractuelle du personnel du secrétariat permanent qui est un élément clé lors de la validation.

Après cette présentation des membres de la société civile siégeant au comité, l'occasion est donnée aux participants de poser des questions afin d'avoir des éclaircissements. L'on relève comme interrogations majeures :

- La question de seuil de matérialité du Cameroun fixé à 100 millions ;
- Le décalage entre le plan d'action triennal 2023-2025 et le plan de Travail 2023 ;
- La question relative au financement (moyen) au sein du comité ;
- Les rapports d'ordre social avec le TCHAD en rapport avec l'affaire SAVANNAH ;
- La responsabilité des structures déjà engagées dans l'exploitation des carrières et mines ;
- La question du genre.

La phase de réponse a été animée et encadrée par les membres des OSC siégeant au comité. Des éclaircissements et commentaires ont été apportés par la suite, ce qui a satisfait à l'ensemble des participants.



Quelques éléments apportés par Mr. MBALLA MBALLA Jean.

A la fin de la session, les dates du 20 & 21 juin 2023 ont été arrêtées par le comité ITIE, afin de réajuster et valider le budget du plan de travail triennal. Cette activité a donc été confiée au secrétariat permanent de réaliser cette tâche.

2. Etat des lieux de la Transparence dans le secteur pétrolier au Cameroun

Durant la session, l'affaire GLENCORE et SAVANNAH a été évoquée et pour la première fois, l'occasion a été donnée d'écouter la SNH se prononcer sur ces affaires.

Le débat au sujet du scandale sur l'affaire GLENCORE avait été une initiative du feu Ministre en charge des Mines Mr. Gabriel DODO NDOKE qui avait prévu initier une session spéciale du comité ITIE afin de débattre de cette question très épineuse et avait à cet effet précisé que l'affaire SINOSTEEL quant à elle avait été suspendue de tout débat car l'Etat était encore en phase de négociation avec la société chinoise.

Lors de la dernière session, la représentante de la SNH exprime l'inconfort de sa structure quant aux attentes du secrétariat international de l'ITIE à son égard. Elle rappelle qu'ils ont déjà fourni toutes les données et informations qui lui ont été adressées. Toutefois, l'administrateur indépendant mandaté préconise à cette dernière de fournir au secrétariat international des données supplémentaires et complémentaires à sa disposition. La SNH face à cette situation demande avis au comité pour remédier à ce problème et ainsi aider la structure à blanchir son image tant au niveau national qu'international.

La société civile face à cette main tendue, **recommande à cette dernière de se constituer en partie civile dans l'affaire Glencore** comme l'a fait la RDC afin de pouvoir accéder au dossier en cours et de briser « la clause d'anonymat » qui a été opposée à la SNH dans son enquête administrative.

Au terme de la rencontre plusieurs résolutions ont été adoptées notamment :

- **La distribution aux différents participants les documents examinés durant la double session du comité : le Mini Plan d'Urgence, le Plan de Travail 2023 ;**
- **La réalisation d'activités et actions liées au débat public sur les thématiques cruciales soulevées : l'affaire Glencore ou encore l'affaire Savannah et quelques autres ;**
- **La documentation des documents de plaidoyer déposés par les OSC membres du GMP auprès du MINFI.**

La séance a pris fin à 17h40 avec une satisfaction de l'ensemble des participants du déroulement de cette rencontre, tout en encourageant les efforts des uns et des autres à d'avantage faire corps des différentes recommandations résolutions prises et la tenue d'une nouvelle session du collège élargi, après la session du comité des 20 et 21 juin 2023.

La rapporteuse

NANFAA BRENDA (CRADEC/STAGIAIRE)

Annexes :

Liste de présence :



**CAMEROON
EITI
CAMEROON**

FICHE DE PRESENCE

Rencontre du Collège Elargi des OSC-ITIE

Date : mardi 6 juin 2023, Mérima hôtel

| N° | Nom(S) et Prénom (s) | Structure représentée/ Fonction | Coordonnées téléphoniques et adresses mail | Signatures |
|----|-------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------|------------|
| 01 | MBALLA MBALLA Jean | CRAPÉE/ Directeur exécutif | Tél: 67768548 E-mail: yambole@crapée.ogc | |
| 02 | MBARA TIPANE Cyrille | GAD Coordonnateur B&A | Tél: 659276933 E-mail: tipanecyrille@yahoo.fr | |
| 03 | ELOKO VERONIQUE BLANCHE | GAD-VMC | Tél: 678013182 E-mail: elokoblanche@gmail.com | |
| 04 | ABSOYA MARIE CLAUDETTE | GAD-VMC | Tél: 675657425 E-mail: marie.absoya@gmail.com | |
| 05 | Nke Thérèse Micheline | GAD-VMC | Tél: 693387550/677643613 E-mail: | |
| 06 | Mme Nguéfack Elisabeth | BAD/membre | Tél: 694675761 E-mail: | |



FICHE DE PRESENCE

Rencontre du Collège Elargi des OSC-ITIE

Date : mardi 6 juin 2023, Mérima hôtel

| N° | Nom(S) et Prénom (s) | Structure représentée/ Fonction | Coordonnées téléphoniques et adresses mail | Signatures |
|----|-----------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------|
| 01 | NGAN GOUA Sesthène | APROV2HAF | Tél : 698 08 80 10 E-mail : ngangoua.res@gmail.com | |
| 02 | EUENGBINE Audrey | CRADFC | Tél : 655 39 25 08 E-mail : eaudrey@cradfc.dj | |
| 03 | ESAMBE LIVINUS Njume | ASAR | Tél : 657705108 E-mail : livinbe@yghnrcam.com | |
| 04 | TSALA NISOLO GAÏL | ALPHA TV | Tél : 696407206 E-mail : tsalano104@gmail.com | |
| 05 | MERTIMA FAMILIA SIMONI | CRADFC | Tél : 697 93 51 64 E-mail : mertimafamilia@gmail.com | |
| 06 | MAISSANE TBAHA JOSEPHINE | RELUPA | Tél : 690 42 36 88 E-mail : maissane@relupa.org | |



FICHE DE PRESENCE

Rencontre du Collège Elargi des OSC-ITIE

Date : mardi 6 juin 2023, Mérina hôtel

| N° | Nom(S) et Prénom (s) | Structure représentée/ Fonction | Coordonnées téléphoniques et adresses mail | Signatures |
|----|-----------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------|
| 07 | AMBOMO Guy lebrun | REUNIA Responsable du Programme TE | Tél: 696898818 E-mail: gombomo@reunia.org | |
| 08 | Billy Akwa Ngandi | ReChroad | Tél: 695190886 E-mail: billyakwa33@yahoo.com | |
| 09 | Elisabeth PENKEN | CAFAGB | Tél: 677970921 E-mail: cafagbms@gmail.com | |
| 10 | NBP EBONG LUCAS | AGAGES | Tél: 653 29 30 27 E-mail: | |
| 11 | NANTAA KEUFACK BRENDA | CRADec | Tél: 690590679 E-mail: nantapower@gmail.com | |
| 12 | RACHAD HAMARON | LEAD CAM | Tél: 693684928 E-mail: hamarona@rachad57@gmail.com | |



CAMEROON
ETI
CAMEROUN

FICHE DE PRESENCE

Rencontre du Collège Elargi des OSC-ITIE

Date : mardi 6 juin 2023, Mérima hôtel

| N° | Nom(S) et Prénom (s) | Structure représentée/ Fonction | Coordonnées téléphoniques et adresses mail | Signatures |
|----|-----------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------|
| 13 | Doufuo Bernard | RNPMeroon | Tél : 677 54796 E-mail : bendoufuo.doufuo@eticoop.com | |
| 14 | Shulika Binda Sfikous | SNJP | Tél : 693 859722 E-mail : shulika2000@eticoop.com | |
| 15 | | | Tél : E-mail : | |
| 16 | | | Tél : E-mail : | |
| 17 | | | Tél : E-mail : | |
| 18 | | | Tél : E-mail : | |